

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°40 du 30 septembre 2011

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

portant institution de régies de recettes et d'avances auprès des établissements et services relevant du service de santé des armées.

Du 12 juillet 2011

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

ARRÊTÉ portant institution de régies de recettes et d'avances auprès des établissements et services relevant du service de santé des armées.

Du 12 juillet 2011

NOR D E F F 1 1 1 9 4 1 4 A

Texte abrogé :

Arrêté du 24 décembre 2009 (JO n° 1 du 1er janvier 2010, texte n° 38 ; Signalé au BOC 32/2010. ; BOEM 410.6.1) modifié. Abrogé à compter du 1er septembre 2011.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 410.6.1

Référence de publication : JO n° 168 du 22 juillet 2011, texte n° 9 ; signalé au BOC 40/2011.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.